



RD782 - Contournement de Le Faouët

Communes de le Faouët et Lanvénégen

Canton de Gourin

Département Morbihan (56)

Pièce C: Annexe 2

CERFA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT











CERFA N° 13632*07 DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT





N° 13632*07

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier

(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

- 1- par courrier en recommandé avec avis de réception
- 2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt
- 3- par téléprocédure accessible par internet : https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa13632/ Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE								
N° DOSSIER :	DATE DE RÉCEPTION : _ / _ / _							
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR								
POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)								
N° SIRET : 225 6000 14 000 16	ou N° PACAGE : _ _ _ _ _ ou							
N° NUMAGRIT* : _ _ _ _ _ _ _ _	Ou Si aucun numéro attribué, cocher la case □□							
*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'aya	rant pas de N° SIRET							
POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)								
Nom, prénom du demandeur : Madame ☐ Monsieur ☐								
né(e) le _ / / à :	dépt : Pays :							
Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la de	emande, le cas échéant :							
POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 1	11)							
Nom de l'indivision demandeuse :								
Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame Monsieur								
né(e) le _ / / _ à :	dépt : Pays :							
POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre	pièce 12 ou 13)							
Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : Conseil départemental du Morbihan								
Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demand	de :David LAPPARTIENT							
Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : Vincent LE COURTOIS et Eric LOZACHMEUR								
COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION								
Adresse du demandeur : 2 rue Saint Tropez	complément d'adresse :							
Code postal : 56009 _ Commune : VANNES	i							
Coordonnées de contact du demandeur 🗆 ou de son représentant 🗆 ou de son responsable de projet 🗶 (cocher la case correspondante) :								
Téléphone : VLC : 02 97 69 50 57 EL : 02 97 54 83 16 VLC : vincent.lecourtois@morbihan.fr Mél : EL : eric lozachmeur@morbihan fr	_ _ _ Mobile							

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMEN AU PLU (1)
Voir Etude d'impact D XXIV					ACTEC (I)
	1 1	_	_ ha _ a ca (m²		
			_ _		
			_ _		
			_ na a ca (m²		
			_ ha _ a _ ca (m²		
			ha _ a _ ca (m²		
			_ ha _ a _ca (m²		
			_ ha a ca (m²		
			 <u> </u> ha a ca (m²) _ _ ha _ a _ ca (m²)	
)	
			_ha _ a _ca (m²)	
			ha a ca (m²) _ ha a ca (m²)	
			 _ ha _ a _ ca (m²)	
face totale à défricher : _ _ ¹ du département unique ou principa	ha12aal des travaux	_ ca (m²) _ 56	ÉRISTIQUES DU PROJET artement 2 _ N° de	département 3 _	4-
face totale à défricher : _ 1 du département unique ou principa tres départements concernés par le stination principale des terrains apr	ha12a al des travaux es travaux : rès défrichemer	lea (m²) 1 56 N° de dépa	artement 2 _ N° de destinations agricoles, précise.	rou	te
rface totale à défricher : _ 1 du département unique ou principa tres départements concernés par le stination principale des terrains apr jet nécessitant un permis de constr	ha12aal des travaux es travaux : rès défrichemen	ca (m²) 56 N° de dépa nt <i>(pour les</i> case si "oui	artement 2 _ N° de destinations agricoles, précises	rou prairie, culture, vigne,) :	
rface totale à défricher : _ 1 du département unique ou principatres départements concernés par le stination principale des terrains aprojet nécessitant un permis de constraine propriétaire des NOM ET PRÉNOM	ha12a al des travaux es travaux : rès défrichemen ruire (cocher la TERRAINS À QUALI	case si "oui DÉFRICHITÉ (indivis	artement 2 N° de destinations agricoles, précise N° i'' ER ET SES AYANTS DROIT : Saire, AD	rou rprairie, culture, vigne,): (joindre pièce 3 et 7 si ayants dro	
face totale à défricher : _ 1 du département unique ou principatres départements concernés par le stination principale des terrains apropriétaire des recessitant un permis de construction propriétaire des PROPRIÉTAIRE DES	ha12a al des travaux es travaux : rès défrichemen ruire (cocher la TERRAINS À QUALI	case si "oui	artement 2 N° de destinations agricoles, précise N° i'' ER ET SES AYANTS DROIT : Saire, AD	rou rprairie, culture, vigne,): (joindre pièce 3 et 7 si ayants dro	it)
rface totale à défricher : _ 1 du département unique ou principatres départements concernés par le stination principale des terrains aprojet nécessitant un permis de construent propriétaire des NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE de Conseil départemental du par expropriation une fois la construence des la construence des la construence de conseil départemental du par expropriation une fois la conseil des la conseil de la cons	ha12a al des travaux es travaux : rès défrichemen ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitien Morbihan e déclaration d	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)
face totale à défricher : _ 1 du département unique ou principares départements concernés par le stination principale des terrains apret nécessitant un permis de constrement propriétaire des NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE e Conseil départemental du ar expropriation une fois la ces terrains seront donc la principale des départements du ces terrains seront donc la principale des départements de ces terrains seront donc la principale des départements de ces terrains seront donc la principale des départements de ces terrains seront donc la principale des départements de ces des départements de ces des des départements de ces des des des départements de ces des des des des des des des des des d	ha12a al des travaux es travaux : es travaux : es défrichemer ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitier Morbihan e déclaration c	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)
face totale à défricher : _ 1 du département unique ou principatres départements concernés par le stination principale des terrains aprete nécessitant un permis de construet nécessitant néc	ha12a al des travaux es travaux : es travaux : es défrichemer ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitier Morbihan e déclaration c	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)
face totale à défricher : _ 1 du département unique ou principatres départements concernés par le stination principale des terrains apresent nécessitant un permis de construent propriétaire des NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE de Conseil départemental du la rexpropriation une fois la ces terrains seront donc la particular des construents de conseil départemental du la ces terrains seront donc la particular des conseils départements de ces terrains seront donc la particular des conseils départements de ces terrains seront donc la particular des conseils départements de ces terrains seront donc la particular des conseils départements de ces terrains seront donc la particular des conseils départements de ces des conseils départements de ces des ces des conseils des ces des conseils de ces des ces de ces de ces des ces des ces des ces des ces de ces de ces de ces des ces de ces	ha12a al des travaux es travaux : es travaux : es défrichemer ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitier Morbihan e déclaration c	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)
rface totale à défricher : _ 1 du département unique ou principa tres départements concernés par le stination principale des terrains apr jet nécessitant un permis de constr PROPRIÉTAIRE DES NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE Le Conseil départemental du par expropriation une fois la construction des terrains seront donc la particular des terrains seront donc la particular des départements des des terrains seront donc la particular des départements des des des des des des des des des départements de la construction de la particular des	ha12a al des travaux es travaux : es travaux : es défrichemer ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitier Morbihan e déclaration c	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)
rface totale à défricher : _ 1 du département unique ou principa tres départements concernés par le stination principale des terrains apr jet nécessitant un permis de constr PROPRIÉTAIRE DES NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE Le Conseil départemental du par expropriation une fois la construction des terrains seront donc la particular des des terrains seront donc la particular des départements de la construction de la particular des départements de la construction de la particular des départements de la construction de la particular de la construction	ha12a al des travaux es travaux : es travaux : es défrichemer ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitier Morbihan e déclaration c	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)
rface totale à défricher : _ 1 du département unique ou principa tres départements concernés par le estination principale des terrains apr jet nécessitant un permis de constr PROPRIÉTAIRE DES NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE Le Conseil départemental du par expropriation une fois la construction des terrains seront donc la particular des départements de la construction de la particular des terrains seront donc la particular des départements de la construction de la particular des départements de la construction de la particular de la construction de la constructio	ha12a al des travaux es travaux : es travaux : es défrichemer ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitier Morbihan e déclaration c	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)
o du département unique ou principal utres départements concernés par le estination principale des terrains aprojet nécessitant un permis de construction principale des terrains aprojet nécessitant un permis de construction principale des terrains aprojet nécessitant un permis de construction de const	ha12a al des travaux es travaux : es travaux : es défrichemer ruire (cocher la TERRAINS À QUAL usufruitier Morbihan e déclaration c	lca (m²) 56 N° de dépa nt (pour les case si "oui DÉFRICHI ITÉ (indivis r, nu-proprié	artement 2 N° de destinations agricoles, précises i") : ER ET SES AYANTS DROIT : saire, AD destination amiable ublique obtenue.	(joindre pièce 3 et 7 si ayants dro RESSE TÉ	it)

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Cerfa N° 13632*07 Date de mise à jour : Septembre 2018 Page 2 / 3

	LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)				
N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce joint e	Réf dossier	
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000ème ou au 1/50000ème) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	X	D.III	
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,);	Tous demandeurs	x	F. Plans	
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	X	DUP	
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière			
Proje	ts susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :				
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	X	D.XXIV.2	
6	 Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact; ou dans le cas contraire : Etude d'impact; 	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	x	D	
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha			
Pièce	s justifiant de la maîtrise foncière des terrains :				
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)		DUP	
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique			
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier			
Habilitation du signataire à déposer la demande :					
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions			
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,) ;	Personne morale autre qu'une collectivité			
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	X	jointe au cerfa	

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : Xavier DOMANIECKI

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 11/07/2023

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

Cerfa N° 13632*07 Date de mise à jour : Septembre 2018 Page 3 / 3